

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

7 juillet 2020

**Aux membres de l’unité générale**

Bonjour,

Nous avons eu aujourd’hui une seconde rencontre avec l’employeur sur les enjeux entourant la réouverture prochaine du casino. Si des propositions semblaient satisfaire les deux parties (par exemple, les modalités entourant une mise à pied volontaire), il reste que l’application de l’article 11 est un sujet sur lequel nous ne nous entendons pas pour le moment. Du côté syndical nous le répétons : il est hors de question pour nous de brimer les droits des membres – et le respect de l’ancienneté est un droit fondamental!

La prochaine rencontre aura lieu demain matin.

Solidarité,

**Votre comité exécutif** – unité générale